

Conseil territorial 8 février 2011

DOCUP

Monsieur le Président,

Nous allons voter pour cette délibération qui vous autorise à signer le Document Unique de Programmation pour le 10ème Fonds Européen de Développement couvrant la période 2007– 2013.

Je ne m'attarderai pas sur ce détail, mais je voudrais tout de même vous signaler que la période que couvre ce DOCUP varie selon les pages du document que vous nous avez fourni. En effet, on parle tantôt de 2007/2013, tantôt de 2009/2013, ou encore de 2010/2014, alors qu'au final je suppose que ce programme indicatif concernera au mieux la période 2011/2014.

Je vous le disais donc, nous allons voter en faveur de cette délibération, car il nous paraît en effet urgent de mobiliser rapidement les premiers financements prévus dans cet accord. D'autant que des projets sont en attente, certains crédits inclus dans ce DOCUP semblent même déjà engagés ou promis, notamment dans le secteur touristique.

Je vous l'accorde, dans la situation économique et sociale difficile que traverse actuellement l'Archipel, on ne peut se permettre aucun retard dans la mobilisation de crédits. D'où l'urgence de signer ce Document avec l'Union Européenne.

Sans pousser trop loin dans le détail de l'accord, je dois souligner que l'ensemble du texte que vous nous présentez est - passez-moi l'expression - bien « enrobé ». Mais il est vrai cependant que pour « capter » les crédits européens, il vous était nécessaire « d'habiller » quelque peu la réalité et « d'enjoliver » la situation.

Un regret tout de même : le manque de précisions dans les projets envisagés. Il faut garder en mémoire que ces 20 Millions d'euros seront simplement « réservés » pour l'Archipel, et non acquis ! Derrière, il vous faudra – comme on dit cavalièrement – « assurer » et présenter des dossiers complets, bien montés, pour des projets concrets et construits.

Avant de conclure, Monsieur le Président, permettez-moi de m'interroger sur l'après 2013/2014.

Vous n'ignorez pas qu'après cette date, des changements devraient intervenir dans les relations entre l'Europe et les PTOM, dont Saint-Pierre-et-Miquelon fait partie.

Quel sera alors notre statut européen ? Quel sera le prochain Fonds auquel nous pourrions prétendre ?

Voilà des questions qui nous concernent au premier chef et sur lesquelles il nous faudra vite nous pencher.

Je vous remercie.

Yannick CAMBRAY

Conseiller territorial Cap sur l'Avenir